

Communiqué de presse

Nouvelle prestation

Présence Croix-Rouge, un service de soutien pour les proches aidants et les adultes dépendants d'assistance

*Genève, le 24 mars 2021 - La Croix-Rouge genevoise lance un nouveau service **Présence Croix-Rouge** dont le but est d'apporter un soutien aux proches aidant-e-s ainsi qu'une aide aux adultes dépendants d'assistance, notamment les seniors. En créant un service d'accompagnement flexible à domicile, 7 jours sur 7, de jour comme de nuit, la Croix-Rouge genevoise répond à un véritable besoin en soutenant les personnes dont l'autonomie est limitée ou qui ressentent le besoin d'une présence rassurante, tout en soulageant les proches aidants.*

Le projet *Présence Croix-Rouge* s'inscrit pleinement dans le cadre de la mission humanitaire et sociale de la Croix-Rouge genevoise qui est de fournir une aide complémentaire de proximité accessible aux plus vulnérables. Ce service d'accompagnement propose des interventions à domicile, en urgence ou ponctuelles. Il s'adresse aux personnes dépendantes d'assistance pour certaines activités de la vie quotidienne ou nécessitant une présence rassurante, en raison de leur âge ou de circonstances autres telles que : état de santé, accident, convalescence.

Présence Croix-Rouge vient ainsi compléter et renforcer les offres existantes des institutions et associations du canton parmi lesquelles l'association Alzheimer Genève ou Pro Senectute Genève. Le projet s'inscrit dans une volonté de renforcer la coopération entre ces diverses institutions, avec qui des discussions sont en cours autour d'une harmonisation des pratiques, des conditions de travail et de formation du personnel accompagnant ou encore l'orientation des bénéficiaires.

Les principaux bénéficiaires de *Présence Croix-Rouge* sont d'une part des personnes dépendantes d'assistance de tous âges, sachant que les seniors (65 ans et plus) représentent plus de 90 % des personnes dépendantes, et d'autre part tout-e proche aidant-e qui nécessite un soutien à court terme ou une relève en urgence. Selon une étude réalisée à Genève en 2015 : « 70% des proches aidants expriment leur besoin de faire une pause et un tiers déclarent n'avoir personne pour les remplacer dans ce cas-là. Les conjoints ou concubins, et principalement les épouses et concubines, sont significativement plus nombreuses à éprouver le besoin de répit et à ne pas en avoir la possibilité concrète. »¹ *Présence Croix-Rouge* permet d'offrir à ces personnes une solution ponctuelle abordable.

Les collaboratrices et collaborateurs de *Présence Croix-Rouge* apportent une aide pour diverses activités de la vie quotidienne telles que l'accompagnement lors de déplacements à l'extérieur du domicile (courses alimentaires, visites, rendez-vous de médecin, coiffeur, etc.), aide à la préparation et partage de repas, soutien pour des démarches administratives, ou encore pour une promenade de santé. Le service n'a pas pour mission d'effectuer des actes de soin.

¹ <https://www.ge.ch/document/proches-aidants-etude-agenevacare/telecharger>

Les interventions sont assurées par des Auxiliaires de vie, employé-e-s par la Croix-Rouge genevoise et ayant achevé la formation d'auxiliaire de santé Croix-Rouge. Elles peuvent être effectuées selon les besoins de jour comme de nuit, en semaine ou en weekend, pour une durée d'au minimum trois heures. **Etant donné que le service est organisé pour pouvoir intervenir en urgence, une demande pour le jour même est possible.**

Afin d'être accessible au plus grand nombre, **les tarifs sont de 5 francs de l'heure pour les personnes au bénéfice d'un subside de l'assurance maladie et 10 francs de l'heure pour les autres bénéficiaires. Des solutions peuvent être trouvées pour les personnes qui ne pourraient pas s'acquitter de ces frais.**

« Avec ce projet important nous souhaitons d'ici trois ans contribuer à plus de 7 000 heures de soutien par année pour aider à soulager les 55 000 proches aidantes et proches aidants qui résident dans le canton », explique Laura Magdalena, Directrice du développement stratégique à la Croix-Rouge genevoise.

Pour mener à bien le lancement de ce nouveau service, la Croix-Rouge genevoise peut compter sur :

- une large expérience acquise sur le terrain dans le domaine de la prise en charge de personnes âgées, notamment au travers de l'activité *Visites aux Personnes âgées* ou encore *Seniors d'ici et d'ailleurs* ;
- une expertise dans le domaine des soins aux personnes âgées et en situation de handicap avec la formation Auxiliaire de santé Croix-Rouge dispensée chaque année à plus de 150 personnes ;
- une expérience de 27 années dans les interventions en urgence par le biais du service de garde d'enfants à domicile *Chaperon Rouge*.

Fondé sur le même modèle d'organisation des interventions en urgence, *Présence Croix-Rouge* pourra ainsi **répondre de manière flexible à des besoins très variés.**

A propos de la Croix-Rouge genevoise

Créée en 1864, la Croix-Rouge genevoise est membre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Sa mission est d'apporter une aide de proximité aux personnes vulnérables vivant à Genève. Son action auprès des enfants, des jeunes, des familles, des personnes âgées et des personnes migrantes vise avant tout à promouvoir la santé et préserver la dignité.

Pionnière depuis plus de 150 ans en faveur des personnes vulnérables, la Croix-Rouge genevoise n'a rien perdu de son dynamisme à travers les années et continue sans cesse d'évoluer. Attentive à la qualité de son action en faveur des plus vulnérables, elle se révèle en même temps innovante et efficace dans l'action.

Contacts médias

Laura Magdalena, Directrice du développement stratégique à la Croix-Rouge genevoise
079 904 74 32 / l.magdalena@croix-rouge-ge.ch

Stéphanie Lambert, Directrice générale de la Croix-Rouge genevoise
076 616 66 59 / s.lambert@croix-rouge-ge.ch